



**Jérusalem capitale d'Israël**  
Donald Trump soulève une vague de réprobation *Page B 5*

**Lire aussi** · Une invitation à la spoliation  
L'éditorial de Guy Taillefer *Page A 6*

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 279

LE DEVOIR, LE JEUDI 7 DÉCEMBRE 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

## L'itinérance tapie dans l'ombre

Les femmes sans domicile fixe cachent leur situation, faute de ressources adaptées, selon une recherche

MARIE-LISE ROUSSEAU

Les femmes brillent par leur absence dans les politiques et plans de lutte contre l'itinérance du Québec de même que dans les ressources d'aide mixtes, ce qui les stigmatise étant donné leur réalité distincte. C'est le principal constat que fait la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin*, menée pendant deux ans dans sept régions de la province, dont les résultats seront présentés jeudi et vendredi dans le cadre d'un colloque à Montréal.

« Nous avons pu constater à travers l'analyse des plans d'action, de la cartographie des services, des focus groupes tenus auprès d'intervenants et des entrevues réalisées auprès des femmes en situation d'itinérance à quel point persiste une lecture masculine de l'itinérance », peut-on lire dans le rapport de recherche, dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Contrairement aux hommes, les femmes vivent leur itinérance de façon cachée. La plupart d'entre elles vont tout faire pour ne pas se rendre dans la rue. « Elles veulent que leur situation reste invisible, car elles sont soucieuses. Elles se débrouillent donc souvent seules », a constaté la directrice de l'École de travail social de l'Université de Montréal Céline Bellot, qui a dirigé les travaux avec une équipe de chercheurs et un comité de reconnais-

VOIR PAGE A 8 : OMBRE

PHILIPPE PICHET SUSPENDU

## Le directeur de la SQ aux commandes du SPVM

Martin Prud'homme aura un an pour remettre le service de police dans le droit chemin



JEANNE CORRIVEAU  
MARIE-LISE ROUSSEAU

Climat malsain, enquêtes internes bâclées, procédures administratives bafouées et guerres de clans. Le rapport Bouchard étale de graves lacunes au sein du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), ce qui a amené le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, à suspendre le chef Philippe Pichet, jugé incapable de redresser la situation. Le ministre a confié au directeur général de la Sûreté du Québec (SQ), Martin Prud'homme, la mission de remettre le SPVM sur les rails.

Le ministre Coiteux juge que les conclusions du rapport de Michel Bouchard, mandaté en mars dernier pour mener une enquête administrative sur les enquêtes internes du SPVM, ne permettaient pas de laisser perdurer la situation. Les pratiques révélées dans le rapport de l'ancien sous-ministre « sont susceptibles de miner la confiance de la population envers ce corps de police ».

Certains cadres soupçonnés d'inconduite auraient fait l'objet d'un « traitement préférentiel », révèle le rapport. Des enquêtes ont été bâclées et des informations importantes ont été délibérément soustraites de rapports d'enquête afin d'épargner à certains policiers d'être poursuivis devant les tribunaux ou devant les instances disciplinaires. Le rapport fait également état de rivalités entre des clans au sein du SPVM.

Le climat qualifié d'« extrêmement tendu » qui règne au sein de la haute direction du SPVM « met en péril le bon fonctionnement » de ce corps de police, note Michel Bouchard.

En conférence de presse avec la mairesse Valérie Plante mercredi, le ministre Coiteux a souligné que plusieurs allégations criminelles au SPVM n'avaient pas fait l'objet d'enquêtes et que le ministère public n'en avait pas été avisé comme l'exige la Loi sur la police.

Faisant écho aux constats accablants du rapport, le ministre a conclu que « l'intérêt public et la saine administration de la justice exigent que le directeur du SPVM soit suspendu ». Dans son rapport, M. Bouchard a d'ailleurs émis de sérieux doutes sur la capacité de Philippe Pichet de remédier aux graves lacunes observées.

VOIR PAGE A 8 : SPVM

**Lire aussi** · Des plaintes passées à la trappe. Un système parallèle existait pour éviter le déclenchement d'enquêtes à l'interne. *Page A 2*

Accompagné de la mairesse de Montréal, le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a expliqué que le rapport d'enquête sur le SPVM ne lui laissait guère d'autre choix que de suspendre son directeur, Philippe Pichet.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## AUJOURD'HUI



**Actualités** · La personnalité de l'année de *Time*. Le magazine arrête son choix sur les « briseuses de silence ». *Page A 5*



Avis légaux..... B 6  
Décès..... B 4  
Météo..... A 4  
Mots croisés..... A 4  
Petites annonces..... B 4  
Sudoku..... A 5

## LE TRIDENT MIS À L'AMENDE

### Toute une scène pour une cigarette

La liberté artistique s'arrête là où le droit à un environnement sans fumée commence

ISABELLE PORTER  
STÉPHANE BAILLARGEON

Le Théâtre du Trident à Québec a reçu une amende du ministère de la Santé parce qu'une comédienne fumait la cigarette dans sa dernière production. Sous le choc, le théâtre juge le geste « démesuré ».

Le 23 novembre dernier, après la représentation de la pièce *Le cas Joë Ferguson*, deux inspecteurs du ministère de la Santé se sont rendus dans les loges pour aviser les comédiens qu'ils avaient contrevenu à la Loi concernant la lutte contre le tabagisme.

Le personnage de la secrétaire dans la pièce fumait et un spectateur avait porté plainte. Le lendemain, le Théâtre recevait un constat d'infraction et une amende de 682 \$ pour avoir « toléré qu'une personne fume dans un endroit où il est interdit de le faire ».



Le Trident a dû acquitter une amende 682 \$ après la plainte d'un spectateur disant avoir été incommodé par la fumée d'une cigarette que grillait une comédienne sur scène.

ISTOCK

VOIR PAGE A 8 : CIGARETTE